

# AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive  
est convoqué pour une séance ordinaire le mercredi 8 mai 2019, à 20h00**

## ORDRE DU JOUR

### **1. Communications du bureau du Conseil municipal**

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019**

### **3. Présentation des comptes 2018**

- Présentation des comptes 2018 de la commune de Collonge-Bellerive par M. Marcel Goehring ;
- Comptes 2018 consolidés du Groupement pour une crèche intercommunale et de la crèche pop et poppa l'Île aux mômes/Comptes 2018 du Groupement pour une crèche intercommunale ;
- Comptes 2018 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau ;
- Comptes 2018 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie ;
- Comptes 2018 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive ;
- Rapport de la commission des Finances du 6 mai 2019.

### **4. Présentation du rapport administratif 2018**

### **5. Rapports des commissions**

- Bâtiments et logement du 9 avril 2019 ;
- Finances du 15 avril 2019 ;
- Aménagement du 29 avril 2019.

### **6. Projets de délibérations**

**19-09** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 260'000 F, destiné au projet de transformation du bâtiment de « l'école de la Passerelle » en crèche, sise au chemin des Rayes 11, sur la parcelle N° 5722, plan N° 37 de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;

**19-10** Proposition relative à l'octroi d'une subvention d'investissement de 40'000 F à la société Capri 2 SA, destinée à l'aménagement du passage public en faveur de la commune, à construire sur la parcelle No 8096 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de Capri 2 SA ;

**19-11** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 10'594'000 F, destiné au projet d'amélioration et rénovation de l'enveloppe thermique des immeubles situés à la route d'Hermance 95, 97, 99, 105 et au chemin du Grand-Clos 3, sur la parcelle N° 8117, plan N° 6163 de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive.

**7. Projet de résolution**

Néant.

**8. Projet de motion**

**19-01** Pour en finir avec les produits en plastique à usage unique.

**9. Questions au Conseil administratif**

**10. Communications des membres du Conseil municipal**

**11. Communications du Conseil administratif**

**12. Naturalisations à huis-clos**

**Béatrice Leitner-Riat**

Présidente du Conseil municipal

Collonge, le 30 avril 2019